

COMMUNIQUE DU MINISTERE

Ouverture sociale des Grandes Écoles : un comité de pilotage pour inclure l'ensemble des filières, y compris universitaires



Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, Florence Parly, ministre des Armées, et Geneviève Darrieussecq, secrétaire d'Etat auprès de la ministre des Armées ont reçu ce matin les rapports issus de la mission sur l'ouverture sociale des Grandes Ecoles, lancée en juin. Elles ont décidé d'élargir la mission à l'ensemble des filières, y compris universitaires. Un comité de pilotage sera lancé au mois de novembre : il supervisera la déclinaison des feuilles de route de chaque établissement, dans le respect des directives fixées par les Ministres qui rappellent « l'obligation de résultats ».

Communiqué - Publication : **14.10.2019**
Frédérique Vidal

Alors que l'enseignement supérieur compte en moyenne 38 % de boursiers, et entre 11% et 19% dans les grandes écoles, une mission a été confiée en juin dernier aux dirigeants des Ecoles Normales Supérieures (Paris, Lyon, Rennes, Saclay), de trois écoles de commerce (ESSEC, ESCP et H.E.C.), ainsi qu'à l'Ecole Polytechnique par Frédérique Vidal et Florence Parly, dont le ministère est co-tutelle de l'Ecole Polytechnique. Les rapports issus de leurs travaux sont rendus publics aujourd'hui. Ils marquent une étape décisive dans l'ouverture sociale des grandes écoles.

Afin de poursuivre et d'élargir les réflexions engagées, Frédérique Vidal souhaite désormais lancer un comité de pilotage sur l'ouverture sociale de l'enseignement supérieur, réunissant les établissements, les conférences d'établissement, des représentants des ministères concernés, ainsi que des acteurs des politiques d'égalité des chances. Le comité aura pour mission d'affiner et d'adapter les propositions émises dans les rapports et se fixera un calendrier d'action rapide. Afin de faire évoluer l'ensemble de l'enseignement supérieur au-delà des seules grandes écoles, la démarche sera élargie aux filières universitaires (droit, médecine...). Chaque établissement se fixera une feuille de route avec des objectifs précis. La réflexion sur les propositions faites par les grandes écoles missionnées se poursuivra donc dans une optique d'obligation de résultat.

Plusieurs pistes de travail ouvertes par la mission seront ainsi approfondies, comme l'évolution des modalités des concours d'entrée ou la mise en place de bonifications pour les candidats boursiers. Les classes préparatoires jouant un rôle primordial dans la diversification sociale des élèves intégrant les formations sélectives, il s'agira également d'examiner les conditions d'un rééquilibrage territorial entre les classes préparatoires situées

en région, où les élèves boursiers sont plus présents mais ont un taux de réussite moindre aux épreuves de sélection, et les classes préparatoires franciliennes qui sont dans la situation inverse. La possibilité d'étendre les voies d'admission parallèles et l'amplification nécessaire d'actions d'accompagnement à destination des lycéens, tels que les partenariats entre établissements ou les tutorats, feront elles aussi l'objet d'analyses approfondies de la part du comité de pilotage, sur la base des propositions faites par les huit directeurs d'école missionnés. La prise en compte des aspects matériels et financiers qu'implique la poursuite d'études longues pour étudiants de milieux modestes constituera enfin un chantier important, afin d'empêcher que des jeunes prometteurs ne renoncent à des parcours d'excellence faute de moyens leur permettant de s'y engager dans de bonnes conditions.

« Notre objectif, en lançant cette mission au mois de juin était simple : faire en sorte que les jeunes qui occuperont demain des responsabilités de premier plan dans le monde scientifique et intellectuel, dans les entreprises, ou encore ceux qui pourraient s'orienter, ultérieurement, vers des carrières publiques, proviennent effectivement de tous les horizons, de tous les milieux, de tous les territoires de notre pays », explique Frédérique Vidal. « Face à cette situation, nous avons fait le pari de l'intelligence des acteurs, et ce pari s'avère aujourd'hui gagnant. A travers le comité de pilotage, je souhaite que l'ambition sur l'ouverture sociale et l'égalité des chances, que j'ai portée avec l'introduction de taux de boursiers sur Parcoursup qui ont permis à 22 000 boursiers supplémentaires de recevoir une proposition dans l'enseignement supérieur entre 2017 et 2019, continue de diffuser dans l'ensemble de l'enseignement supérieur. »